

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate



Le RLQ presse le gouvernement d'écouter la population et de réformer le Code du travail

QUÉBEC, le 1er septembre 2011 - Le Réseau Liberté-Québec tient à réagir aux chiffres présentés dans le plus récent sondage d'InfoTravail.

Tout d'abord, il faut souligner que de plus en plus de Canadiens font les mêmes constats que les membres du Réseau Liberté-Québec sur la transparence syndicale. En effet, 83 % des Canadiens se disent en faveur d'une divulgation financière publique obligatoire régulière, pour les syndicats des secteurs public et privé. « Il est grand temps que la classe politique reçoive clairement le message de la population au lieu de se plier aux exigences des élites syndicales. Il est impératif que soit réformé le Code du travail » a affirmé Joanne Marcotte, porte-parole du Réseau Liberté-Québec.

De plus, à l'instar des membres du Réseau Liberté-Québec, les Canadiens se disent en désaccord avec le fait que les cotisations syndicales soient utilisées pour des attaques (73 %), des partis politiques (70 %) ou des groupes de défense (60 %). « Il est maintenant temps que les centrales syndicales soient rappelées à l'ordre et qu'ils reviennent à la base, c'est-à-dire défendre leurs membres plutôt que de promouvoir une idéologie socialiste à même les cotisations obligatoires » s'est exclamé Ian Sénéchal, cofondateur du Réseau Liberté-Québec.

Finalement, il est très important de souligner que 84% des Canadiens sont en faveur d'un scrutin secret au moment de former un syndicat. Avec un tel support, l'heure est maintenant venue pour les politiciens de mettre en place les réformes supportées par les membres du Réseau Liberté-Québec, notamment :

1. le vote secret soit rendu obligatoire pour l'obtention d'une accréditation syndicale,
2. les clauses d'adhésion obligatoire au syndicat comme condition d'emploi soient interdites,

3. l'obligation de tous les employés d'un milieu de travail syndiqué de payer des cotisations syndicales soit supprimée,
4. les syndicats soient tenus de faire preuve d'une plus grande transparence financière en publiant annuellement une ventilation de leurs dépenses et de leurs revenus,
5. l'utilisation des cotisations syndicales soit encadrée afin que les syndiqués puissent exiger que leurs cotisations ne servent qu'à des fins de négociations collectives et à la défense des conditions de travail des syndiqués.

On peut retrouver le sondage d'InfoTravail à l'adresse suivante :

[http://www.infotravail.ca/docs/research/Nanos-Etat des syndicats 2011.pdf](http://www.infotravail.ca/docs/research/Nanos-Etat%20des%20syndicats%202011.pdf)

Le sondage auprès des adhérents du Réseau Liberté-Québec est disponible ici :

[http://liberte-quebec.ca/wordpress/wp-content/uploads/RLQSondage2011_vfinale complete.pdf](http://liberte-quebec.ca/wordpress/wp-content/uploads/RLQSondage2011_vfinale_complete.pdf)

Le Réseau Liberté-Québec (RLQ) est un organisme sans but lucratif visant à favoriser le réseautage de tous les Québécois qui partagent des idéaux de liberté et de responsabilité individuelles.

- 30 -

Source et renseignements :
Réseau Liberté-Québec, medias@liberte-quebec.ca